

# A V I S P U B L I C

Édition du 6 octobre 2018

## **AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0803-2018**

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2018, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0803-2018 modifiant le Règlement numéro 0012-2007 concernant l'administration des finances et la délégation de pouvoir autoriser des dépenses et passer des contrats afin d'ajouter le chef de division aux travaux publics ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, en ce 6 octobre 2018.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Julie Bertrand